



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Départementale Alsace de Tir à l'Arc

Maison Départementale des Sports - 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 26 94 13

<http://www.arcsfgt-alsace.fr>

PROCES-VERBAL

de L'Assemblée Générale de la Commission

jeudi 6 octobre 2022 - club house de la SOGS Avenir

La séance est ouverte par la présidente Corinne Richert à 20h25

Elle souhaite la bienvenue aux participants et spécialement au représentant du CD FSGT 67, Gilbert ELLES

Présents : Corinne Richert (Strbg65), Gilbert ELLES (CD67), Michel Kuntz (UTC), Christine Kuntz (UTC), Jacques Barthel (Avenir), Lauriane MUNIER (ACS), Noa MARTIN (ACS), Gilbert HENTZIEN (TRB), Anne (TRB), Marie-Françoise (Avenir), Véronique (Avenir), Sophie (Strasbourg 65), Sébastien (Strasbourg 65), Norbert KLEINMANN (Strasbourg 65), Raphaël BRAUN (UTC), Alain BRAUN (UTC).

Approbation du PV du 7 octobre 2021

Le PV de l'AG du 7 octobre 2021 a été transmis le 12 octobre 2021 et n'a fait l'objet d'aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité.

Point sur la situation sportive

Compte-rendu de la saison écoulée :

La période COVID a fait des dégâts parmi tous les clubs. On s'en remet tout doucement.

La saison 2021/2022 a été entièrement remplie quant à son programme :

- 4 tours de championnat 18 m avec respectivement 24, 35, 25 et 24 participants, le deuxième tour comptant pour le championnat de France
- 1 tour 25 m avec 21 participants, tour de championnat d'Alsace et de France.

Cette année a également vu l'organisation d'un championnat de France par équipes de clubs à Faches Thumesnil dans le Nord.

4 équipes du Bas-Rhin se sont déplacées (2 UT Cronembourg et 2 Strasbourg 65).

Une équipe s'est classée deuxième (UTC1) et un archer a pris la deuxième place en individuel (Didier Hertwig UTC1).

En 18m France, nous avons eu 6 champions de France, 3 vice-champions, et 4 podiums

En 25 m France, nous avons eu 6 champions de France, 3 vice-champions et 2 podiums

En amical, le 5 décembre 2021, le challenge de la Saint Nicolas a réuni 22 adultes (dont 5 de Franche-Comté) et 6 jeunes. C'est le Strasbourg 65 qui l'a emporté devant l'ACLS Grand Charmond, la SOGS Avenir, l'UT Cronembourg et l'Arc Club de Strasbourg.

Chez les jeunes, l'UT Cronembourg remporte ce challenge devant le Strasbourg 65.

Le 13 mars 2022, 11 archers Bas-Rhinois ont rejoint 21 archers Franc-Comtois pour le challenge de l'Amitié cette année à Grand-Charmond. Challenge remporté par l'ACLS Grand Charmond devant le Strasbourg 65, l'UT Cronembourg et l'ACS.

Situation des clubs

ACS:

La saison a repris avec un doublement des effectifs.

Le conflit avec la 1^{ère} Compagnie d'Arc existe toujours.

Les rideaux de la salle sont défectueux. La demande de réparation/changement a été faite à la Ville de Strasbourg.

Certains membres sont bénéficiaires du Pass'Sport.

Un initiateur est sur le départ (avril 2023) d'où un manque d'encadrement.

Noa MARTIN a pris le poste de trésorier.

TRB :

Tous les « anciens » ont repris l'entraînement, en compagnie d'une nouvelle recrue.

Du matériel (cibles ...) a été récupéré de l'ancien stand de Mundolsheim.

UTC :

Des archers sont revenus après la période Covid. On a perdu des jeunes pour raison d'indisponibilité.

Le club envisage de demander un soutien financier (Commission, CD67) pour le renouvellement du matériel périmé, notamment des cibles de mousse compactée dont les prix ont doublé.

L'effectif tourne aux environs d'une vingtaine, avec toujours une partie ne faisant que du loisir.

Strasbourg 65 :

Tous les archers adultes de la saison écoulée ont repris les entraînements, en compagnie de quelques nouveaux membres qui complètent la section.

Les enfants sont absents à l'heure actuelle.

Le club était présent début juillet 2022 à la « Journée du Sport FSGT » à Schiltigheim/Bischheim

Avenir :

Jacques Barthel assurera ses fonctions pour l'ensemble de la saison 2022/2023.

Il envisage éventuellement d'assurer la fonction d'arbitre, en cas de nécessité, pour les saisons suivantes.

Le surclassement de BACHAEV Vakha qui passe directement de C1 à C3 a été confirmé.

Situation financière

La situation financière est saine, bien qu'amputée de dépenses exceptionnelles :

- Soutien au club de l'ACS pour la remise en état de ses installations (soutien doublé par le CD 67), le tout représentant les 2 tiers des dépenses engagées.
- Soutiens aux frais de déplacement à Faches Thumesnil les 27 et 28 mai 2022, à savoir un tiers des frais engagés. Un soutien complémentaire du CD67 serait à souhaiter.

Les frais d'inscriptions pour les championnats d'Alsace ont été facturés, diminués à chaque fois d'un dédommagement de 50 euros en cas de prise en charge de l'organisation du tour. Le solde de 9 euros pour l'ACS a été neutralisé. Celui du Strasbourg 65 est parvenu, tandis que celui de la SOGS Avenir n'a toujours pas été encaissé. Le chèque initial ayant été égaré, un nouveau titre sera établi.

Reste en caisse 5 652,88 €, le tout sur le compte courant de la Commission. Pour l'instant aucun frais de gestion bancaire n'a été imputé. Le site internet de la commission revient à 52,63 €. Il est géré au quotidien. Photos, résultats, infos et comptes-rendus de réunion y sont consultables.

Décharge du trésorier et du Comité sortant :

La révision des comptes est faite par Raphaël Braun en date du 6 octobre 2022, avant l'assemblée générale.

Aucune anomalie n'a été détectée.

Décharge du trésorier : acceptée

Décharge du comité sortant : acceptée

Composition du nouveau comité

Présidente : Corinne Richert (Strasbourg 65)

Secrétaire : Christine Kuntz (UT Cronembourg)

Trésorier : Michel Kuntz (UT Cronembourg)

Assesseurs : Jacques Barthel (Avenir), Alain Piolet (UT Cronembourg)

Membres de droit : les présidents des clubs UT Cronembourg, Arc Club de Strasbourg, SOGS Avenir, Club de Tir Strasbourg 65, Tirs Réunis de Bischheim.

Réviseur aux comptes : Raphaël Braun (UT Cronembourg)

Les membres présents ont accepté la composition de ce nouveau comité

Actions engagées :

Une formation d'initiateur a eu lieu le 9 septembre 2022 au club-house de la SOGS Avenir. 5 stagiaires y ont participé. Un numéro d'habilitation a été attribué. Dès concrétisation du test des acquis, les diplômes seront demandés au référent régional Roland Geisser. Deux passages au niveau supérieur devront être concrétisés dès que possible.

Le club de tir Strasbourg 65 a représenté la commission pour présenter notre spécialité lors de la journée du sport organisée par le CD67 au Gaenselspiel le 9 juillet 2022. Un stand avait été mis en place pour s'exercer et découvrir le tir à l'arc.

L'UT Cronenbourg, dans le cadre du Sport'Cro a proposé de faire des essais de tir à l'arc le 17 septembre 2022 au gymnase du Rieth.

Le tableau des arbitres se trouve sur le site la Commission : <http://www.arcfsgt-alsace.fr/>

Calendrier 2022/2023

Le calendrier de la saison 2022/2023 a été validé ce jour :

16 octobre 2022 : 1er tour 18m au Strasbourg 65 (avec repas)
4 décembre 2022 : Saint Nicolas des Archers ACS
15 janvier 2023 : 2e tour 18m à l'ACS
12 mars 2023 : challenge de l'Amitié à l'ACS
23 avril 2023 : tour unique 25m à l'Avenir
14 mai 2023 : 3e tour 18m au Strasbourg 65
11 juin 2023 : 4e tour 18m et journée finale à l'Avenir (avec repas)

Vœux et propositions

Peut-on prévoir une formation d'arbitres ? Actuellement, les arbitres sont Jacques Barthel (Avenir), Christine et Michel Kuntz (UTC). Avec le départ éventuel de Jacques Barthel, il ne resterait que 2 arbitres. À noter qu'un arbitre ne peut participer à la compétition. Peut-être faudrait t'il trouver une solution pour ces cas-là.

Le montant des inscriptions aux compétitions est fixé à 5€ et 3€ depuis une vingtaine d'années. Pas de révision à prévoir. À noter toutefois qu'il n'y a plus de reversement pour les compétitions fédérales.

Les 50 euros versés au clubs organisateurs sont maintenus.

Intervention de Gilbert ELLES

Gilbert Elles, représentant le comité départemental FSGT excuse la présidente Madeleine GESUALDI.

De nouveaux membres ont rejoint le comité directeur et de nouvelles embauches sont prévues.

Appellation du compte bancaire : une simplification est prévue

Formation : il n'y plus de salarié au niveau national et l'organisation est très rigide

Les licences 16 mois (de mai 2022 à août 2023) sont automatiquement validées

L'Assemblée Générale du Comité aura lieu fin janvier 2023

Un RV fédéral se tiendra en mars/avril 2023 au campus de la CCI de Strasbourg. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

Base des licences FSGT : la dématérialisation des licences est à l'étude. De ce fait, il est souhaité que les photos des membres soient téléchargées dans cette base. Les adresses mail sont également utiles.

Gilbert remet au représentant de chaque club, un exemplaire de la revue FSGT. Il est à noter qu'elle est téléchargeable sur le site FSGT

Divers

Une réunion de la CFA est prévue en fin d'année (probablement novembre), et ce pourrait être à Pantin. Les régions se limitent à : Alsace (5 clubs), Nord (3 clubs), Bourgogne/Franche Comté (3 clubs), Rhône (1 club), Paca (6 clubs qui ne participent pas aux rencontres nationales). Le club de Vitry sur Seine a quitté la FSGT il y a 3 ans. Un club de Bretagne a fait une brève apparition dans notre organisation. La CFA comporte actuellement 6 membres et 2 correspondants.

CD67 : réunion du 14 septembre 2022.

- Un compte-rendu a été remis pour relater la saison passée.
- Des articles ont été également rédigés pour être insérés dans le numéro 99bis du En Bref. Des articles tirés à l'arc figureront aussi dans le spécial n° 100 devant paraître mi-décembre / début janvier.
- L'assemblée générale du CD67 est prévue le samedi 28 janvier 2023 à l'Amitié Lingolsheim.
- L'assemblée générale de la FSGT est prévue du 31 mars au 2 avril 2023 à Strasbourg. Des bénévoles sont bien sûr indispensables. Les intéressés peuvent prendre contact avec le CD67.
- La personne recrutée en tant qu'assistante pour le CD67 a démissionné à la fin de sa période d'essai. Un nouveau recrutement est en cours. La fiche de candidature a été diffusée et est disponible.

L'ACS demande à Gilbert Hentzien si un archer a la possibilité de s'entraîner occasionnellement avec des archers du TRB : accord de principe, en fonction de la disponibilité du pas de tir.

Est-il possible de modifier un nom, tél, ... sur une licence : oui, dans le cas où cette licence n'est pas encore validée.

ACS : le téléphone du club existe à présent (06.40.45.10.54). Il est à mettre à jour sur les différents supports de communication existants.

Remise des prix saison 2021/2022 : Lauriane Munier est toujours en attente de sa médaille

Fin de l'Assemblée Générale à : 21h50

Prochaine réunion le : jeudi 24 novembre 2022 à 20 heures à l'Avenir (si disponible)

La présidente : Corinne Richert

La secrétaire : Christine Kuntz